

LE COURRIER DE GAND

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE GAND ET ENVIRONS

Prix : 25 F. — Abonnements :

1 an	1.200 F.
Etranger 1 an	1.800 F.
6 mois	600 F.
3 mois	300 F.

Verantwoordelijke uitgeefster : M. Lanoye
St Sebastiaanstraat 16 - 8400 OOSTENDE

Réclamations Abonnements
BUREAU DE GAND
POEL 18
(ouvert le matin seulement)
Fermé le vendredi
☎ (091) 23 07 02
Rédaction et Administration
centrales EREL p.v.b.a.
St. Sebastiaanstraat, 16
8400 OOSTENDE
☎ (059) 70 13 08
Versements à EREL p.v.b.a.
Banque Bruxelles Lambert
390-0954009-69
Société Générale de Banque
290-0018797-97
C.C.P. EREL P.V.B.A.
000-0410686-85

ISSN 0770-9021

Editrice responsable : M. Lanoye
St Sebastiaanstraat 16 - 8400 OOSTENDE

L'ENFANT ET LE BILINGUISME

Le bilinguisme est un problème universel et ne se pose pas seulement dans notre petit pays.

«Pour la majorité des gens dans le monde, la diversité linguistique est la norme et non l'exception. En réalité, il y a plus de gens bilingues qu'unilingues.»

C'est par cette introduction que l'Américain Barry McLaughlin débute son livre intitulé : «Second language acquisition in childhood».

Il s'agit de l'œuvre la plus connue et la plus nuancée en la matière. De nombreuses publications ont vu le jour mais un grand nombre d'entre elles manquent de base scientifique.

L'étude réalisée par Barry McLaughlin présente cet avantage qu'elle est le résultat d'une recherche profonde de ce que la littérature mondiale a pu écrire à ce sujet jusqu'à nos jours.

De plus, elle donne une bonne critique sur bon nombre d'opinions générales émises en la matière et qui la plupart du temps n'ont aucun fondement scientifique.

Pendant les dix dernières années, le bilinguisme chez l'enfant a retenu l'attention : «De

quelle manière le langage se développe-t-il ?».

Aujourd'hui encore, cette question reste en grande partie sans réponse. Il n'a jamais été facile de procéder à des recherches chez l'enfant ; cette difficulté explique sans doute la lente progression des travaux. Deux méthodes existent cependant, l'une consistant à «observer» le langage de l'enfant, l'autre à tenter de le «tester» expérimentalement.

La première technique est la plus usitée et est connue sous le nom de : «Case study method». Cependant le manque de contrôle adéquat et la subjectivité de l'observateur font que ces méthodes sont loin d'avoir atteint la perfection. Prenons l'exemple des auteurs allemands comme Schmidt-Rohr qui en 1933 mettaient en garde contre les dangers du bilinguisme. D'après lui, la langue maternelle — die muttersprache — devait être préservée dans sa pureté, au risque pour l'enfant de perdre sa nationalité. Le but réel était en fait l'éradication du bilinguisme.

Pour différentes raisons et

dans de nombreux pays, le bilinguisme s'impose pourtant. Prenons le cas des pays où l'on parle plusieurs langues ou dialectes et où une deuxième langue, officielle, est choisie pour dispenser l'enseignement et pour faciliter la communication entre les gens.

Ainsi, le français et l'anglais sont la langue officielle dans la majorité des états africains. Il existe même des pays qui ont plusieurs langues officielles. Pensons au Canada, à la Suisse et bien sûr à la Belgique.

D'autre part, le bilinguisme est aussi un problème social, culturel. Appartenir à telle communauté linguistique plutôt qu'à une autre peut être facteur de stress ou de conflit d'identité. Les différences culturelles, religieuses, morales que telle appartenance implique sont souvent sources de difficultés dans les relations humaines. Se faire accepter dans deux communautés différentes signifie la capacité de pouvoir changer de langue, de comportement et d'attitude. Même dans les pays où une diversité linguistique est officiellement tolérée, il peut y avoir des formes subtiles (ou moins subtiles) de discrimination exercée contre les membres de minorités linguistiques.

Cette hostilité contre le bilinguisme n'a rien à voir avec la langue en soi mais est dirigée vers la culture que cette langue représente.

C'est ainsi que certaines personnes peuvent toute leur vie souffrir d'un sentiment d'anomie et d'un sentiment de non intégration. D'autres par contre ressentent leur bilinguisme comme un avantage facilitant une certaine évolution intellectuelle.

Quant à l'effet du bilinguisme sur le développement de l'enfant, il dépend en grande partie du sentiment d'identité de l'enfant et de sa confiance en soi. Il apparaît que lorsqu'un enfant normal vit naturellement dans un contexte bilingue, il n'existe pas de problème particulier de langage. On peut affirmer que de point de vue de l'organisation de la pensée, le fait de savoir qu'un objet est égal à lui-même malgré l'emploi de dénominations différentes, ne fera qu'affermir sa réalité. Pour cela, il est bien entendu essentiel que les parents utilisent bien les deux langues.

Il est généralement admis qu'un enfant possède des aptitudes extraordinaires pour l'apprentissage des langues. On a même prétendu que l'enfant, contrairement à l'adulte était biologiquement «programmé» pour acquérir la maîtrise d'une langue. Ainsi, l'adulte aphasique ayant des lésions de l'hémisphère gauche par traumatisme crânien par exemple, présente un défi-

cit linguistique plus important que l'enfant (Lenneberg). Cependant, des études récentes ont démontré la fragile évidence de ces facteurs biologiques.

Les facteurs psychologiques et sociaux jouent eux aussi un très grand rôle. Les enfants sont en général moins inhibés, moins embarrassés, lorsqu'ils commencent des erreurs. Sans doute jouissent-ils aussi de plus d'occasions de communiquer dans une seconde langue. Pensons par exemple aux jeux à l'école. Enfin, ils se trouvent plus souvent dans des situations le forçant à parler une seconde langue.

Quant à l'âge idéal pour devenir bilingue, l'on peut dire qu'il n'existe pas à cet égard de règle générale. Il semblerait que la bonne prononciation dépende de la précocité de l'apprentissage. On peut éduquer l'enfant jusqu'à l'âge de deux à trois ans dans une seule langue, lui permettant ainsi de se former un bagage verbal suffisant et le mettre ensuite progressivement en contact avec la deuxième langue. Il est en tous cas unanimement reconnu que le bilinguisme n'a pas d'effet négatif sur l'évolution intellectuelle de l'individu. Tout au moins pourrait-on dire que la partie verbale du quotient intellectuel du bilingue présente un score plus faible; cependant, les nombreux avantages apportés par le bilinguisme compensent fortement cet élément. Par contre, il faudra catégoriquement éviter l'apprentissage d'une deuxième langue lorsque l'enfant présente des retards de langage ou des retards psychomoteurs.

Le milieu social dans lequel évolue l'enfant, le cadre familial au sein duquel il grandit jouent un rôle capital vis-à-vis de l'apprentissage d'une deuxième langue. Il saute aux yeux que cet apprentissage se fera d'autant plus facilement que l'enfant évolue au sein d'une famille qui connaît elle-même cette deuxième langue et la culture que cette dernière représente. De même, la facilité d'assimilation de l'enfant sera d'autant plus aisément qu'il est bien intégré dans son milieu social. A titre d'exemple, l'on comprendra qu'il est important pour un enfant francophone de Flandre de bien connaître le néerlandais. Cette connaissance sera facilitée si l'entourage direct de l'enfant (ses parents) connaît et respecte la culture néerlandaise.

Dans de telles conditions, il pourra affirmer comme l'a avoué un jour François Mallet Joris : «Le bilinguisme n'est pas pour moi un handicap mais une richesse réelle».

YVES LOUIS,
novembre 1982.

La composition du prochain collège échevinal

Après de longues et difficiles négociations résolues par les remplacements, le C.V.P. a, procédé au partage des attributions de ses futurs délégués au Collège : Jacques Monsaert : Bourgmestre, information, développement urbain, affaires judiciaires, services généraux, police, informatique et protocole.

Josef Ackerman : Travaux publics, urbanisme, entreprise des bâtiments et des sols, monuments et sites, festivités, plantations, agriculture et horticulture.

Rober Vandewege, qui sera remplacé au début de 1985 par Frans Verheke : Port, expansion économique et emploi.

Georges Bracke : Classes moyennes, abattoir, marchés, foires, kermesses et culture.

André Bauwens : Affaires sociales, logement, jeunesse, famille, 3ème âge, handicapés, travailleurs immigrés, santé publique, établissements préscolaires, centre public d'aide sociale.

Paula Mortier-Haesaert : Etat civil et population Maurits Kerckhove, qui sera remplacé le 1er janvier 1988 par Raymond Otte : Personnel communal.

Rappelons brièvement les attributions des échevins P.V.V. que nous avons publiées il y a trois semaines :

Aaoul Wynacker : 1er échevin et entreprises communales.

André Van Hove : Enseignement.

Noël Bouquet : sport, récréation et service des pompiers.

Yannick de Clercq : finances et tourisme.

Hommage international au professeur Jules François

La Médaille d'Or Chibret de la Ligue contre le Trachome a été remise cette année au Professeur Jules François, Président depuis 1970 du Conseil International d'Ophthalmologie et de la Fédération Internationale des Sociétés Ophthalmologiques.

Cette médaille du Trachome, créée en 1923, fait partie des récompenses attribuées par Chibret International, la Division Ophthalmologique de Merck Sharp et Dohme International.

C'est le Professeur Gabriel Coscas, Chef de Service d'Ophthalmologie de l'Université de Créteil (France) et Président de l'Organisation Internationale contre le Trachome qui a fait l'éloge du Professeur François et a rappelé ses principaux travaux : 1.800 publications, 34 livres et rapports, descriptions de plusieurs syndromes ophtalmologiques dont deux portent son nom : le syndrome dyscéphalique de François et le syndrome François-Haustrate.

Cette remise de médaille s'est déroulée à San Francisco, au cours d'une cérémonie organisée par Chibret International, parallèlement à la réunion commune du 25ème Congrès International d'Ophthalmologie et de l'Académie Américaine d'Ophthalmologie du 30 octobre au 5 novembre dernier.

Le «Courrier» gratuit jusqu'à la fin de l'année

à tout souscripteur d'un abonnement d'un an

1.200 F.

au C.C.P. EREL p.v.b.a. Ostende 000-0410686-85
ou au Poel, 18, Gand (le matin - sauf le vendredi) ☎ 091/23.07.02

La rénovation du Patershol

L'Exécutif flamand a accordé son soutien financier à un certain nombre de projets de rénovation urbaine. Parmi ceux-ci figure le quartier gantois du Patershol qu'a visité l'autre jour, en toute hâte d'ailleurs car un déjeuner l'attendait à l'International Club of Flanders, M. Akkermans, responsable de l'aménagement du territoire au sein de cet Exécutif.

La seule chose qu'il convient de retenir de cette visite est sans doute que l'échevin Monsaert, qui, en tant que futur bourgmestre, conservera dans ses attributions la rénovation urbaine à laquelle il s'est attaché pendant les six dernières années, a confirmé l'intention de l'administration communale de rendre au cloître de l'ancien couvent des carmes sa vocation de centre d'habitation. Pour le

reste, il semble bien qu'on ne soit pas plus avancé qu'on ne l'était à la veille du passage de M. Akkermans, c'est dire que les projets ne manquent toujours pas mais que leur réalisation ne se fait que trop attendre... par suite de l'absence presque totale de crédits.

Quand donc le Patershol redeviendra-t-il cette oasis de calme et de tranquillité au centre de l'animation de la cité et quand les Gantois pourront-ils à nouveau déambuler dans ses venelles qui, surtout à la nuit tombée, sont actuellement de véritables coupe-gorge ? Non seulement il faut rénover tout ce quartier, qui compte près de cent façades classées, mais aussi procéder à son «épuration» dans toutes les acceptions du terme.

R.



Le secrétaire d'Etat et l'échevin Monsaert — futur bourgmestre de Gand — ont passé en revue les maisons du Pand en vue de sauver ce quartier pittoresque de Gand ainsi que les problèmes résultant de leur occupation actuelle.

Attention Monsieur Martens !

L'histoire et la géographie font que, si tous les Belges sont grands amateurs de vin français, les wallons en préfèrent les crus de Bourgogne, et les flamands, les châteaux du Bordelais. Au temps des caves ad hoc, il n'en était cependant nul le part une, chez les curés, les notaires et autres notables, qui ne contiennent les uns et les autres.

Notre actuel premier ministre serait-il parmi eux et, après avoir contribué à la plus néfaste des révisions de notre constitution, mais avant d'avoir rétabli l'équilibre financier de l'Etat, serait-il, Clément Morraye étant disparu prématurément, devenu le roi des oenologues ?

On est enclin à le croire en apprenant que seule sa grippe soviétique l'a empêché de présider, la semaine dernière, la célèbre vente publique annuelle de la récolte 1982 des vins des Hospices de Beaune.

Le Figaro qui en fait état suggère que les acquéreurs des cinq pièces de Corton Charmagne lui en offrent une bouteille — dont coût : 400 francs français — pour le guérir de son «virus rouge», à coups de blanc.

Nous serions, pour notre part, prêts à lui adresser une rouge bouteille de Chambertin, de Pommard, de Corton et de Meursault, à 70 francs français le flacon, hors taxes, frais d'élevage

(suite en dernière page)

L'heure anglaise à Gand!

L'heure anglaise, c'est celle de l'inimitable élégance qui distingue les gens de goût.

Old England

Lange Munt, 16 • Tél. 091/25.53.66

Prêt-à-porter Dames et Messieurs.
Confection sur mesure
Sportswear.

remboursé au Vrijdagmarkt.